

Ordre du jour

• 19h00 Introduction et procédure officielle

Présentation du demandeur

Présentation de l'avant projet

Etude d'incidences sur l'environnement par le

bureau d'études Sertius

- 20h00 Questions et réponses
- 21h00 Fin de séance

Agenda



Accueil & introduction – Caroline Humblet, Modérateur

1. Présentation du projet – Loïc Biot, Chef de Projet, ENGIE Electrabel



 Etude d'incidences – Tanguy De Jaegere, Bureau d'études indépendant Sertius



Objectif

Cette réunion a pour objet :

- 1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'**étude d'incidences** ;
- 4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La procédure légale d'un projet éolien



Avis et études préalables

Réunion d'information

Etude d'incidences sur l'environnement

Finalisation du projet

Demande de permis

Enquête publique

Avis organismes consultatifs et communes

Instruction du dossier de permis par la Région wallonne (DGO3 et DGO4)

15 jours de consultation (jusqu'au 1er décembre 2022 inclus)

30 jours de consultation

Deux moments importants de consultation pour les observations et suggestions



Contexte éolien en Wallonie





Introduction : Contexte éolien en Wallonie Des objectifs contraignants (2030)



Evolution des puissances installées

Actuellement près de 500 éoliennes (+de 1 200 MW) installées en Wallonie

1,200 1,000 Puissance annuelle [MW/an] 400 200 0

Les objectifs pour la Wallonie dans l'éolien pour 2030

- 4 600 GWh/an -> 6 200 GWh/an de prod éolien onshore
- Equivalent à ± 300-350 éoliennes supplémentaires 2.
- 3. Dans un cadre réglementaire spécifique
- Nouvelle Pax eolienica





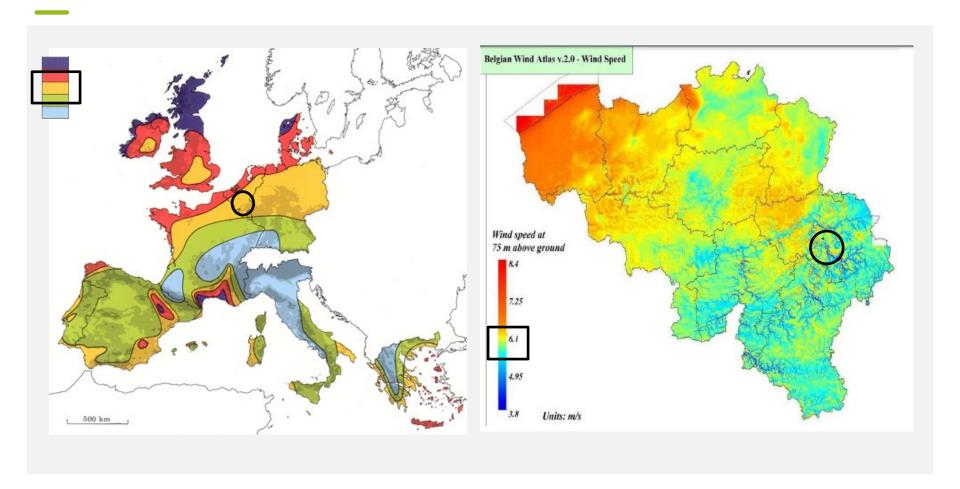
Zoom sur le projet éolien de Trois-Ponts



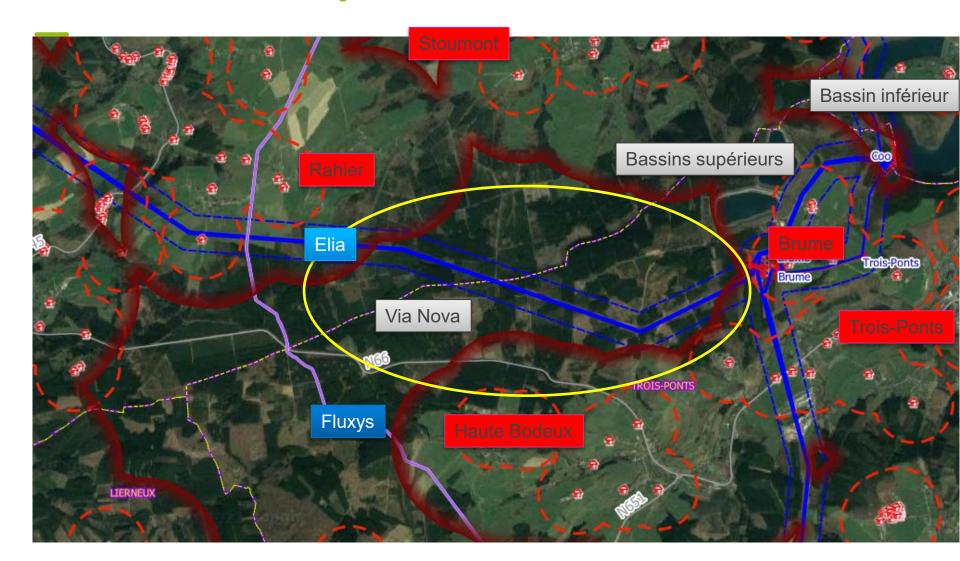


Electrabel

Un potentiel venteux important en Belgique



Localisation du Projet & Restrictions

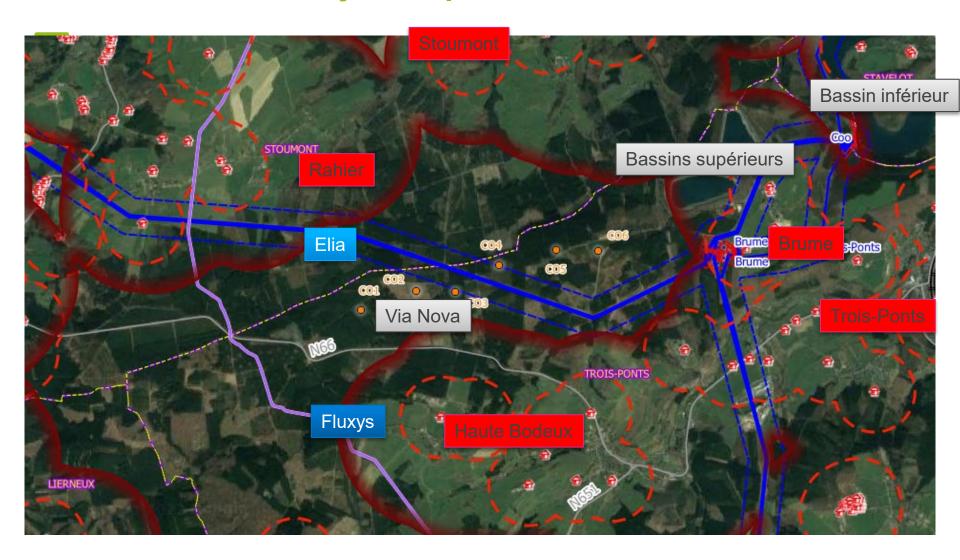


Historique de la zone de projet

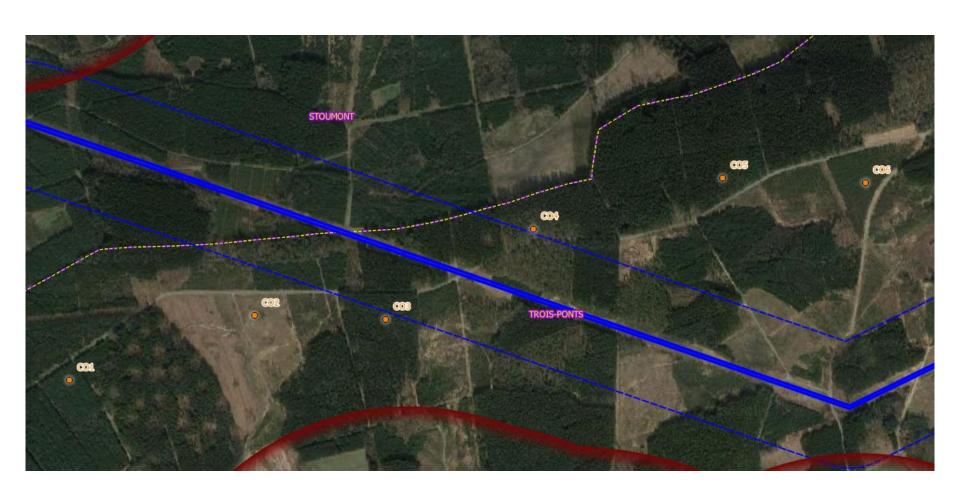


- ✓ Project historique de 6 éoliennes le long de la Via Nova:
 - ✓ Réunions d'information en 2010 et 2015
 - ✓ Choix pour un projet de 150m de hauteur totale
 - ✓ Dépôt de demande de permis en 2017 (CWATUP)
 - ✓ Obtention du Permis Unique en avril 2018
 - ✓ Annulation du Permis Unique par le Conseil d'Etat en mai 2022
 - ✓ Compléments déposés à la demande du SPW & nouvelle enquête publique mi-2022
 - ✓ Dossier en instruction auprès du Gouvernement Wallon
- ✓ Volonté de proposer une mise à jour du projet au niveau de l'étude d'incidence et du modèle d'éoliennes envisagé avec une nouvelle procédure (CODT)

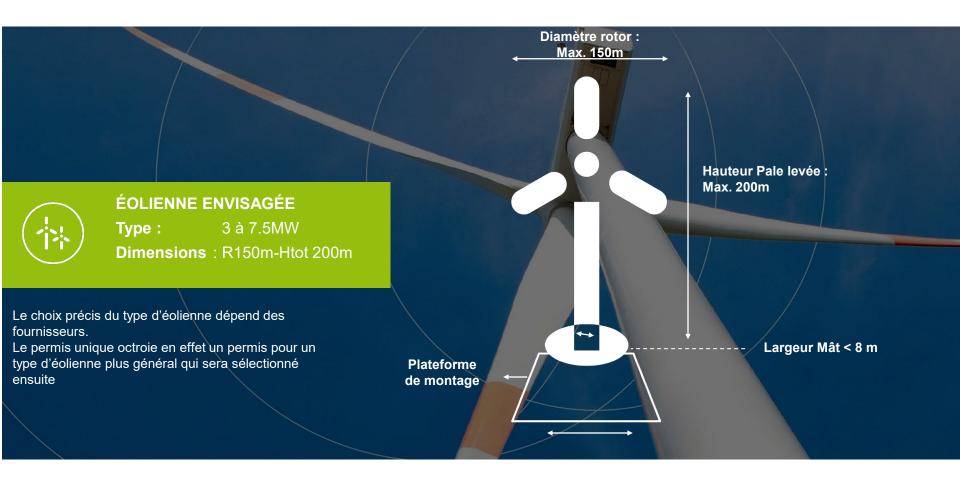
Localisation du Projet - Implantation



Localisation du Projet - Implantation



Type d'éolienne – dimensions maximales



Avant-Projet: Quelques Chiffres



- √ 6 éoliennes en zone forestière
- ✓ Hauteur des éoliennes : maximum 200 m pale levée
- ✓ Puissance électrique maximale de 7,5 MW par éolienne
- ✓ Distance aux habitations (Respect du Cadre de Référence)
 - Minimum 800m (4x la hauteur totale de l'éolienne) par rapport aux zones d'habitat
 - Minimum 400m par rapport aux habitations « isolées »
- ✓ Raccordement électrique à proximité au réseau de distribution (ou Elia) via câbles souterrains (min. 1,20m) au poste de Brume ou de Trois-Ponts



Comment? Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

- ✓ Développement de partenariats :
 - Avec les intercommunales de la Région Wallonne (PPP)



- Ouverture à la participation communale sans contrepartie
- ✓ Une participation citoyenne assurée:
 - Possibilité de mise en place de la coopérative Electrabel CoGreen



Ouverture aux coopératives citoyenne au niveau le plus local

Etude d'Incidences sur l'Environnement

Projet éolien de Trois-Ponts

Réunion d'information préalable du public 16/11//2022

Tanguy De Jaegere



www.sertius.be



LE BUREAU D'ÉTUDES SERTIUS

Expertise dans plusieurs domaines



Environnement (EIE, ISO, etc.)



Sol (Investigation et assainissement)





Juridique (conseils, recours, etc.)

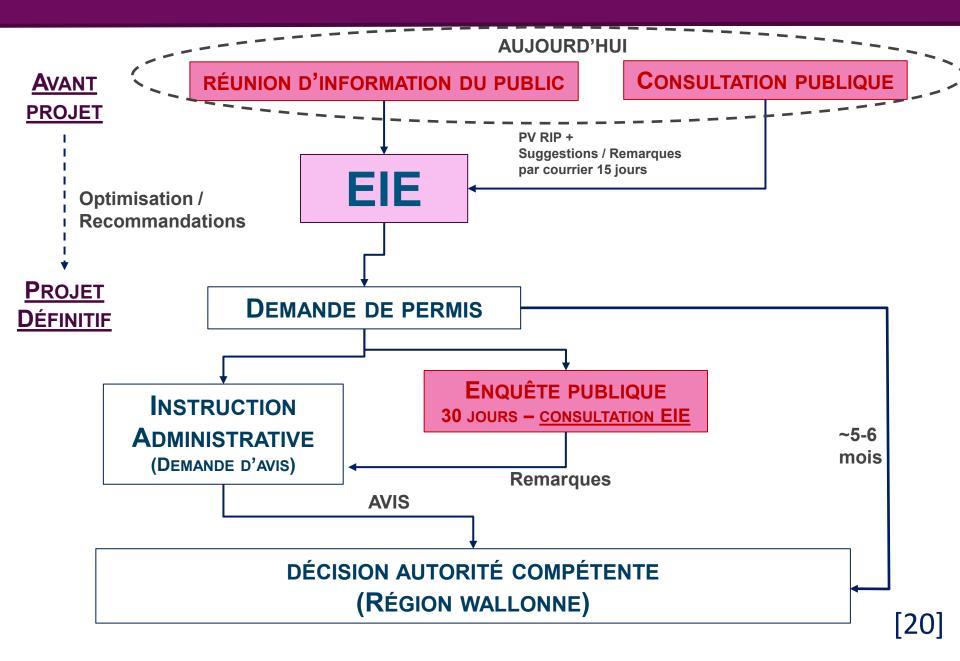
- ✓ Actif dans les 3 régions de Belgique
- ✓ Agréé EIE et Sol en Région wallonne

Qu'est-ce qu'une EIE?

- Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
 - Effets directs / indirects
 - A court / moyen / long terme
 - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire

L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



CONTENU DE L'EIE

Analyse des critères d'implantation

Distance à l'habitat

(Zone d'habitat au plan de Secteur + Habitations hors zones d'habitat)

Localisation par rapport aux zones d'intérêt paysager

Distance aux infrastructures

(Autoroutes, routes, lignes HT, conduites de gaz, radars, liaisons hertziennes, etc.)

Localisation par rapport aux autres parc éoliens

(en projet, autorisés ou existants)

Distance aux zones d'intérêt biologique

(Natura 2000, SGIB, etc.)

etc.

CONTENU DE L'EIE

Milieu physique :

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO₂, SO₂, NOҳ et poussières

Milieu biologique :

- ✓ Description des habitats sur le site et aux alentours
- ✓ Avifaune et chauve-souris → Relevés sur le terrain

CONTENU DE L'EIE

Milieu humain :

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre mouvante
- ✓ Activités socio-économiques

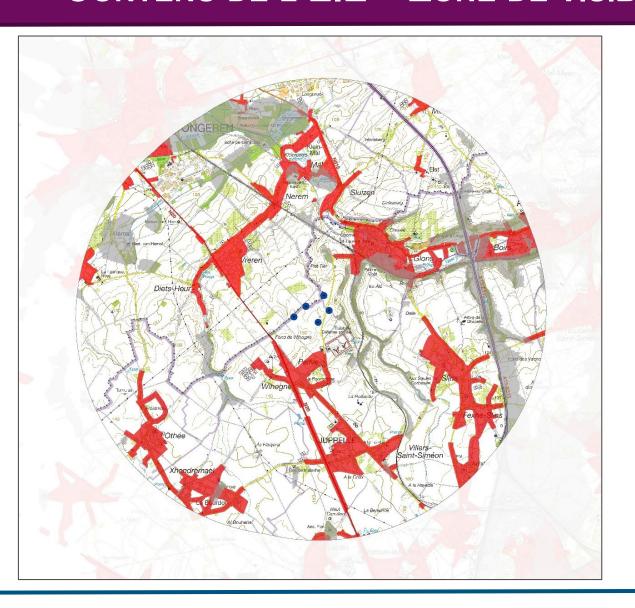
Infrastructures:

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

L'EIE...

- Formule des recommandations
 - = mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)
- > Tient compte des spécificités du projet
 - ✓ Nombre et puissance des éoliennes
 - ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
 - ✓ Impacts cumulatifs avec les autres parcs voisins
 - √ Impacts transfrontaliers
- > Tient compte des spécificités du site
 - Votre avis/connaissance des lieux est important!

CONTENU DE L'EIE - ZONE DE VISIBILITÉ



LEGENDE:

Eolienne projetée

Périmètre d'étude intermédiaire (5 km)

Zone de non-visibilité du projet

Zones d'habitat

Zones grises
=
projet non visible

Illustration extraite d'une autre étude d'incidences

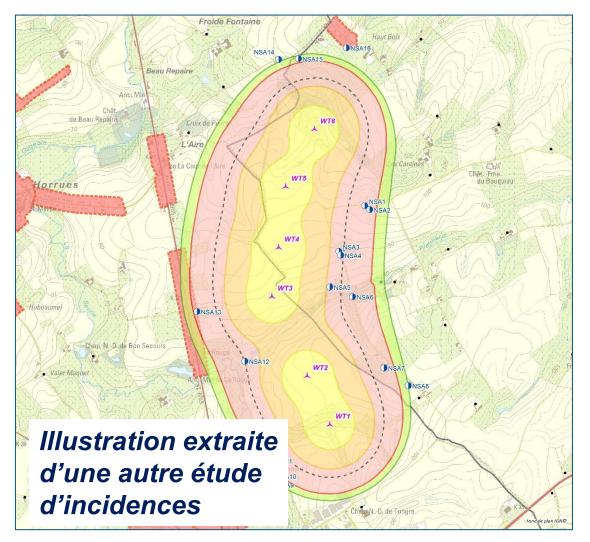
CONTENU DE L'EIE - PHOTOMONTAGES





Illustrations extraites d'une autre étude d'incidences

CONTENU DE L'EIE - BRUIT



LEGENDE:

Eolienne

Point de mesure (CD) ou de contrôle (NSA)

Limites communales

Zone d'habitat

Habitation isolée

Simulation acoustique à Vitesse de vent à 10 m de 8 m/s

Isophone 39 dB(A)<La.part<40 dB(A)

Isophone 40 dB(A)<La.part<45 dB(A)

_ _ Isophone 43 dB(A)

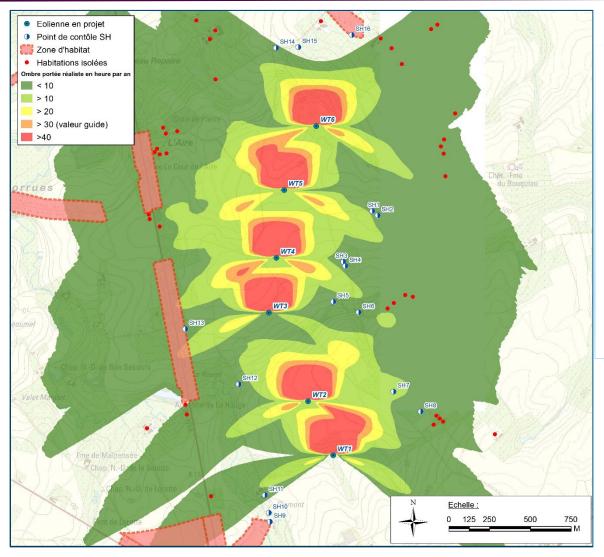
Isophone 45 dB(A)<La.part<50 dB(A)

Isophone 50 dB(A)<La.part

- Modélisation de la dispersion du bruit autour des éoliennes
- Vérification du respect des normes
- Si besoin, directives de bridage afin de s'assurer du respect des normes en vigueur



CONTENU DE L'EIE - OMBRE PORTÉE



- Modélisation de l'ombre portée autour des éoliennes
- En heures d'ombrage par an et en nombre de minutes maximum par jour
- Vérification du respect des normes

Illustration extraite d'une autre étude d'incidences

VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

- √ Réunion d'Informations Préalable (RIP)
 - > 16/11/2022 (ce soir)
 - PV de la RIP sera annexé à l'EIE
- ✓ Courrier
 - Délai de 15 jours calendrier
 - Adressé à la commune et au Demandeur!

- ✓ Enquête publique
 - > 30 jours

Avant le dépôt de la demande de permis

Après le dépôt





www.sertius.be



Conclusion



Conclusions

- Participation aux objectifs climatiques mondiaux
- Un projet avec un historique important dans la région
- Une nouvelle procédure pour un projet similaire tenant compte :
 - des enseignements des procédures antérieures
 - des évolutions technologiques (hauteur totale)
 - de l'évolution à venir du cadre réglementaire
- Approche participative via les communes proches et une participation citoyenne assurée

Consultation publique Réunion d'Information Préalable

Chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences :

du 16/11/2022, jusqu'au 01/12/2022 inclus :

Par écrit, en y indiquant ses nom et adresse, en s'adressant :

- Au Collège communal de Trois-Ponts Route de Coo 58, 4980 TROIS-PONTS
- **ET copie** à ENGIE Electrabel Renewable Belux, à l'attention de Loïc Biot Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles ou par mail : loic.biot@engie.com

Questions - Réponses



Consultation publique Réunion d'Information Préalable

Chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences :

du 16/11/2022, jusqu'au 01/12/2022 inclus :

Par écrit, en y indiquant ses nom et adresse, en s'adressant :

- Au Collège communal de Trois-Ponts
 Route de Coo 58, 4980 TROIS-PONTS
- **ET copie** à ENGIE Electrabel Renewable Belux, à l'attention de Loïc Biot Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles ou par mail : loic.biot@engie.com